

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE  
ET DE LA GESTION DES CRISES



25 JUN 2018

DIRECTION DES SAPEURS-POMPIERS  
Sous-direction des services d'incendie et des acteurs du secours  
Bureau du pilotage des acteurs du secours  
Réf. : DGSCGC/DSP/SDSIAS/BPAS/2018/N° 720  
Affaire suivie par : Capitaine Laurent LECLERCQ  
Tél. : 01 72 71 66 69  
Mel : [laurent.leclercq3@interieur.gouv.fr](mailto:laurent.leclercq3@interieur.gouv.fr)

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur

à

Monsieur le président,

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

28, rue Lacroix

75017 PARIS

**OBJET :** Avis de levée de réserves

**Référence :** 1 – Décision d'agrément PSC1.

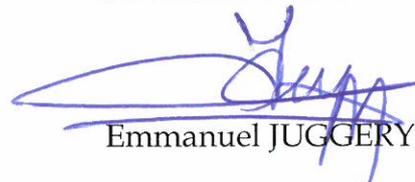
2 – Votre envoi du 1<sup>er</sup> juin 2018.

Je vous informe que les éléments portés à ma connaissance par votre courrier cité en référence permettent la levée de l'ensemble des réserves annexées à la décision d'agrément n° PSC1 – 1805 B 04 délivrée par mes services en date du 15 mai 2018.

Dans ces conditions, la validité des décisions d'agréments précitées est confirmée jusqu'au 31 mai 2021.

Je signale à votre attention qu'il vous appartient de transmettre à mes services, trois mois avant le terme de la validité de ces décisions d'agréments, les pièces nécessaires à leurs renouvellements.

Pour le ministre d'Etat et par délégation,  
Le chef du bureau du pilotage  
des acteurs du secours



Emmanuel JUGGERY